

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le onze avril, à neuf heures, le conseil municipal de la commune de Mittelhausbergen s'est réuni en mairie, sous la présidence de M. Alexandre LORENTZ, Maire de la commune.

Étaient présents : LORENTZ ALEXANDRE, FORLER BRIGITTE, SCHLICHTER PASCAL, HIGI CHRISTIANE, RIVIERE BAPTISTE, GALL ALEXIA, HUCKERT KATIA, LESPERON DOMINIQUE, HILSEBEIN SARAH, SPANGENBERGER GREGORY, HEITZ PATRICIA, CAGNINA MARC, DIACONU MIHAELA, COLY MARIE, GROSRENAUD ALAIN, FOEHR SABINE, ESCH JOCELYN

Ont donné pouvoir : FORESTIER ADRIEN à SCHLICHTER PASCAL

Absent excusé : WURTZ Yves (départ en cours de séance à 10h50)

Secrétaire de séance : HIGI CHRISTIANE

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 19 Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 17

Nombre de votants : 18

Date de la convocation : 7 avril 2026

DELIBERATION N° 22/2026

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU CCAS POUR L'ANNÉE 2026

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que le budget du CCAS est composé en majeure partie d'une subvention communale, que celui-ci doit faire face à ses dépenses, il convient de verser au CCAS la subvention qui lui permettra de couvrir ses dépenses de fonctionnement.

Le budget du CCAS prévoyant une subvention de la commune de 5 000€, Monsieur le Maire propose de fixer la subvention pour l'année 2026 à 5 000€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, soit 18 voix POUR, décide de :

- Fixer le montant de la subvention au CCAS à 5 000€ pour l'année 2026 ;
- Charger Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération et l'autoriser à prendre tout acte nécessaire à ladite exécution.



Pour extrait conforme

Mittelhausbergen, le 11 avril 2026

Le Maire, Alexandre LORENTZ

